

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2025

Le Conseil Municipal de Saint-Laurent-la-Gâtine, légalement convoqué, s'est réuni en salle de la mairie, le jeudi 3 juillet deux mille vingt-cinq à vingt heures trente sous la présidence de Patrick LENFANT, Maire.

PARTICIPANTS : Patrick LENFANT (Maire), Marc LEFORT, Yannick VIET, Nicolas FLEURY, Aurélie BROSSILLON, Gautier JEANGERARD

ABSENTS (excusés) : Jean-Claude SOLIGNAT (pouvoir à Yannick VIET), Régis HERVE (pouvoir à Patrick LENFANT), Yannick TANGUY (pouvoir à Gautier JEANGERARD, Dorothée SIOU

Le quorum étant atteint, Aurélie BROSSILLON a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 06 juin 2025 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire ouvre la séance suivant l'ordre du jour :

- Travaux – projets
- Gestion
- Commissions et syndicats
- Questions diverses

1. TRAVAUX – PROJETS - URBANISME

1.1 Enfouissement des réseaux rue de Biennouvienne – rue du Gland – réseaux télécom

Dans le cadre des travaux d'aménagement du carrefour rue de Biennouvienne - rue du Gland (reprise de chaussée - assainissement de surface - enfouissement des réseaux), monsieur le Maire expose aux membres du conseil Municipal les devis d'enfouissement des réseaux télécom, travaux réalisés conjointement avec le SIE ELY.

Après examen du projet pour le réseau Télécom, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet d'enfouissement télécom et le plan de financement ci-dessous :

Dissimulation réseau Télécom :	29 488,27 € HT
Câblage Orange :	371,86 € HT

Autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement ses adjoints à signer tous documents afférents à la réalisation de ces travaux.

1.2 1.2 Enfouissement des réseaux rue de Biennouvienne – rue du Gland – éclairage public

Monsieur le maire présente le devis reçu de SES (fournisseur agréé pour ce type de prestations) relatif à l'enfouissement des réseaux d'éclairage public rue de Biennouvienne - rue du Gland dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux.

- Fourniture et pose de candélabres : 7 631,60 € HT soit 9 157,92 € TTC

Après délibération, le conseil autorise Monsieur le Maire à signer ce devis en sollicitant pour celui-ci une participation du Syndicat Intercommunal d'Energies d'Eure et Loir et des Yvelines.

2. GESTION

2.1 Fonds de Solidarité pour le Logement 2025

Un fonds de solidarité pour le logement (FSL) a été créé par la loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement, et placé sous la responsabilité des départements depuis 2005.

Il intervient pour aider financièrement les personnes ou ménages éprouvant des difficultés particulières pour accéder à un logement décent, indépendant ou à s'y maintenir.

Pour les bailleurs de logements sociaux, le comité de pilotage du Conseil Départemental a fixé une participation de 3€ par logement. Chaque partenaire peut s'il le souhaite participer également au FSL eau et énergie.

Après délibération, le conseil municipal décide de la participation suivante :

Nombre de logements sociaux	Montant total de la participation financière logement 2025	Montant participation énergie 2025	Montant participation eau 2025
2	6,00€	0,00€	0,00€

3. COMMUNAUTE DE COMMUNES, SYNDICATS, COMMISSIONS

3.1 CCCPEIDF

- Les résultats du sondage sur le SCOT et les enjeux ont été présentés lors de la réunion publique du 24 juin.

3.2 SIRP

- Les élèves du site de Boissy ont fait leur première sortie vélo sur 3 jours jusqu'au Château de Maintenon, résultats de plusieurs apprentissages pour maîtriser le vélo et encourager son usage.

4. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire remercie les riverains de la mare de la République, rue d'Amfreville, pour le prêt de matériel de pompage et l'eau de puits. Grâce à eux, la biodiversité de la mare est sauvée.

La prochaine réunion du Conseil est prévue le 05 septembre 2025.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est close à 22h00.

Commune de Saint-Laurent-La-Gâtine

Fait et délibéré les jours, mois et an comme indiqué précédemment.

Patrick LENFANT

Marc LEFORT

Gautier JEANGERARD

Yannick VIET

Aurélie BROSSILLON

Nicolas FLEURY